

**Avenant aux conditions générales (CG)
relatif aux séances de formation continue de la FHNW****Conférence de l'insertion par l'économie 2015, 10 et 11 septembre 2015, Olten/ Suisse.**Conditions de participation

Le nombre de participants est limité. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur réception.

L'inscription n'est considérée définitive qu'une fois le droit d'inscription acquitté.

Les droits d'inscription comprennent les documents de la conférence, les collations et le repas de midi ainsi que la TVA. Le prix du Social Event & Dinner organisé le soir du 11 septembre 2015 n'est PAS compris et sera facturé en sus.

Sous réserve de modification des programmes. En cas d'annulation de l'événement, les frais de participation seraient remboursés. Aucune réclamation ne pourra être formulée.

En cas de désistement avant le 10 août 2015, un montant de 100,- CHF sera retenu sur le remboursement du droit acquitté lors de l'inscription, au titre des frais de traitement. En cas de désistement après le 10 août 2015, et en l'absence de remplaçant-e, des frais d'annulation correspondant à 50 % du droit d'inscription seront facturés.

En cas de désistement après le 31 août 2015, les frais d'annulation s'élèveront à 100 % du droit d'inscription.

Olten, mars 2015